

Bonjour à toutes et à tous,

Nous vous informons que les inscriptions à nos activités pour la saison 2020/2021 seront ouvertes dès **30 juin 2020** et ce **jusqu'au 25 juillet 2020** (après cette date les inscriptions seront ouvertes à tous, sauf du 3 août au 17 août : période de fermeture de la MJC).

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons, il nous est impossible de tous vous accueillir physiquement. **Ce faisant nous vous demanderons de vous inscrire prioritairement sur notre plateforme en ligne « Go Asso »** : <https://fresnes.goasso.org/contact>.

**Si vous avez perdu votre code « Go Asso »** pour accéder à votre compte, il vous suffit d'aller sur l'onglet « mot de passe oublié » et vous recevrez un mail qui vous amènera vers un lien sur lequel vous pourrez définir un nouveau mot de passe.

**Une « hotline » sera ouverte pour vous accompagner dans cette démarche** au 06.17.40.13.45 (ne pas laisser de messages). Accueil de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h du mercredi au samedi du 10 juin au 11 juillet 2020. **Sauf les 26, 27 juin et 4 juillet 2020.**

Toutefois pour les adhérents voulant bénéficier du **paiement en plusieurs fois (4 fois maximum)**, des **réductions famille nombreuses, RSA, demandeurs d'emplois, allocataires AAH**, il sera possible de vous inscrire :

- 1) Soit, en allant sur le site « Go Asso » faire toutes les démarches en remplissant votre « panier » jusqu'au paiement.  
Puis, noter le montant demandé **moins la commission bancaire**.  
Puis, adresser un courrier que vous déposerez dans les 48h dans la boîte de la MJC (**pas d'envoi postal**).  
Sur ce courrier vous mentionnerez :
  - **Votre nom prénom et le prénom des enfants à inscrire,**
  - **La dénomination de l'activité ou les activités correspondantes**, avec son horaire,
  - **Le montant total** correspondant **moins les frais bancaires** (dus si vous vous inscrivez en « ligne »).
  - **Y joindre impérativement toutes les photocopies des pièces justificatives** pour les réductions souhaitées
  - **Les chèques signés à l'ordre de « MJC LOUISE MICHEL »** tous datés à la même date (celle du jour de l'établissement du chèque), **ou autres modes de paiement, sauf en liquide.**

Dans les 48h suivant votre dépôt votre inscription sera effective si votre dossier est complet. Vous pourrez le vérifier en vous connectant à nouveau sur votre compte.

- 2) Soit, **pour les personnes n'ayant pas internet**, par **entretien physique** à la MJC sur rendez-vous pris au 01.46.68.71.62.  
Accueil de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 du mardi au samedi du 9 juin au 11 juillet 2020. Nous vous demanderons de vous munir des pièces justificatives pour une inscription effective le jour du rendez-vous.

En septembre trois cas de figure pourront se présenter à nous :

**1 : réouverture normale au public de la MJC** : vous pourrez pratiquer vos activités comme d'habitude.

**2 : L'ouverture de la MJC sera possible au public avec limitation du nombre de participants** dans un espace commun. Votre accueil sera alors prévu comme suit : une activité sur deux aura lieu pour vous à la MJC. Et nous essayerons de mettre en place une visioconférence accessible à l'heure de votre activité la semaine où vous ne pourrez accéder à la MJC. Sauf pour les activités pour lesquelles les contacts physiques sont inévitables.

**3 : La MJC sera sous le coup d'une fermeture administrative.** Dans ce cas, vous pourrez alors demander le remboursement de votre cotisation au prorata des activités ne pouvant être dispensées par vidéos.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de tous vous retrouver, nous vous remercions de votre compréhension pour cette réorganisation des modalités d'inscriptions.

Bien associativement,

Toute l'équipe de la MJC LOUISE MICHEL.